

Grille de questionnement sur l'implication de la population dans le cadre d'une sollicitation à un niveau local en santé environnementale

F. Dor, Institut de veille sanitaire

Co-auteurs du rapport : B. Hazebrouck, T. Schneider, A. Boucher, M. Chiron, D. Laurier, M. Petitfrère, A. Oudiz

Introduction

L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité ainsi que l'Institut de veille sanitaire et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire ont engagé depuis l'été 2005 une réflexion commune sur le partage de l'expertise publique avec les acteurs de la société civile.

Cette ouverture demande de réfléchir à l'interaction avec la population et à ses modalités. Elle demande notamment de prendre en compte la complexité du partage des travaux scientifiques y compris les incertitudes.

Objectif

Dégager les enjeux et modalités de l'implication de la population dans le cadre de sollicitations locales en santé environnementale.

Réalisation

Construction d'une grille de questionnement pour appréhender l'implication de la population tout au long du processus d'analyse du signal et de ses conséquences sanitaires dans une situation locale.

Modalités de travail

Elles ont été :

- l'identification des questions à se poser pour chacune des phases identifiées de la prise en charge d'une sollicitation ;
- l'explicitation et l'illustration par un ou plusieurs exemples de chacune des questions ;
- l'audition d'acteurs associatifs et élus pour confronter la grille élaborée.

Résultats

PHASE 1 : ANALYSE INITIALE DE LA SITUATION

Les grandes lignes du questionnement sont :

- Quelle est la position de l'institut ou de l'agence par rapport à la question posée ?
- Quelle est la place de la santé publique dans la question posée ?
- Quel partage des informations disponibles y a-t-il eu ?
- Quelles sont les attentes de la population ?

Cette analyse initiale doit permettre à l'organisme public qui intervient :

- de comprendre le cadre dans lequel son intervention prend place et les responsabilités qui sont en jeu ;
- d'être à même de décider de la prise en compte ou non des attentes de la population ;
- de dégager l'utilité de conduire une étude de santé publique ;
- d'inscrire cette étude dans les décisions et les actions de gestion attendues ;
- d'expliquer ce qu'il est scientifiquement possible de faire et ce qui ne l'est pas.

PHASE 2 : DÉROULEMENT D'UNE ÉTUDE DE SANTÉ PUBLIQUE

Les grandes lignes du questionnement sont :

- Quels sont les objectifs généraux et scientifiques de l'étude ?
- Quel degré de partage du protocole y a-t-il eu ?
- Quelles sont les connaissances et les controverses à partager ?
- Quelles sont les modalités du déroulement de l'étude ?

Ce déroulement doit permettre à l'organisme public qui intervient :

- de formuler l'objectif général et scientifique de l'étude ;
- de savoir tenir compte des caractéristiques locales, géographiques et humaines dans la construction du protocole ;
- d'appréhender la durée de l'étude pour garder la confiance et la mobilisation de la population ;
- de discerner et d'inscrire les modalités de rendez-vous au long de l'étude.

PHASE 3 : RENDU DES RÉSULTATS ET D'INTERPRÉTATION

Les grandes lignes du questionnement sont :

- Le temps nécessaire a-t-il été pris pour présenter et expliquer les résultats ?
- Y a-t-il eu débat sur l'analyse et l'interprétation des résultats ?
- Les réponses attendues ont-elles été apportées ?
- Les points de vue divergents ont-ils été pris en compte ?
- Les recommandations feront-elles l'objet d'un suivi ?

Ce rendu et cette interprétation doivent permettre à l'organisme public qui intervient :

- de s'assurer de l'appropriation des résultats par la population ;
- de faire ressortir les éventuelles divergences ;
- de formuler des recommandations adaptées à la situation et aux acteurs.

Conclusion

Deux points clés ressortent :

- l'indispensable partage des connaissances du site et scientifiques ;
- le temps nécessaire, tout au long du processus, doit être pensé et construit pour une interaction efficiente avec la population.

Modalités d'utilisation :

- la grille de questionnement est un aide-mémoire ;
- son adaptation est nécessaire à chacune des situations.

Aucune modalité d'interaction n'est proposée sauf au travers des exemples.

Perspectives :

- nécessité d'un retour d'expérience ;
- travailler sur les modalités d'interaction avec la population.



INERIS

afsst

IRSN

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLEAIRE

INVS

INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE